



# Réponses au questionnaire Municipales 2026



**Ville : Aurillac**

**Liste : Un Cap pour Aurillac**

## Engagement politique et priorité donnée à la sécurité routière

**Inscrivez-vous explicitement l'objectif « zéro victime »\* (zéro mort, zéro blessé grave) dans votre programme municipal ?**

*\* viser le zéro victime, d'ici 2050, conformément à l'engagement européen et national, en s'engageant localement à atteindre à minima -25% de victimes de la route pendant le mandat de 6 ans (voir manifeste).*

Non. Si non, quelles sont vos autres priorités (voir question suivante)

ZERO VICTIME n'est pas explicitement écrit, cependant plusieurs mesures en faveur de la sécurité routière sont indiquées notamment : sécurisation des passages piétons, sécurisé l'accès aux écoles, création de places de parking dédiées et adaptées pour les personnes âgées et les familles nombreuses, mise en place d'un tarif senior dans les bus.

**La protection des usagers les plus vulnérables doit-elle constituer la priorité de votre mandat ?**

Oui, cela doit être une priorité.

*Si oui classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :*

Sécuriser les traversées de voie (signallement et éclairage des passages piétons, dégagement du stationnement aux abords des passages-piétons);L'étendue des secteurs piétons, rues scolaires, zones partagées et pistes cyclables.;La prise en compte du handicap dans les aménagements;Personnel dédié à la sécurisation des points sensibles (sorties d'écoles, événements ponctuels...);Sensibilisation des usagers vulnérables à une meilleure visibilité (matériels rétroréfléchissants, éclairage...);

## Aménagements et partage de l'espace public

**Êtes-vous favorable à rééquilibrer l'usage de l'espace public et des différentes mobilités en réduisant la place de la voiture ?**

Oui, mais cela n'est pas prioritaire.

Le Cantal est un département rural, l'usage de la voiture pour les déplacements du quotidien est obligatoire. De plus, Aurillac est au coeur d'un bassin de vie, accessible de fait en voiture pour les non-aurillacois. La stratégie concernant la sécurité routière est donc, au moins dans un premier temps, de mettre en oeuvre des infrastructures sécurisées, de travailler avec l'agglomération pour promouvoir l'usage des transports en commun, et enfin de fluidifier la circulation des VL.

**Agirez-vous pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels ?**

Oui

Nous veillerons à limiter ce type de flux, cependant il est peu existant à Aurillac.

**Autoriserez-vous certaines « rues aux enfants, rue pour tous\* » (en collaboration avec les associations, comités de quartiers, collectifs de riverains...) ?**

*\* Une « rue aux enfants, rue pour tous » est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée (voir manifeste).*

Oui

C'est en grande partie le cas dans le coeur de ville.

## Sécurisation des piétons

**Pensez-vous que le trottoir doit redevenir un espace totalement réservé à l'usage piéton ?**

Oui, tout à fait et c'est un enjeu fort de sécurité.

/

**Un Plan Piéton\* est-il déjà en place dans votre commune ?**

\* Voir Manifeste

Non

*Si il est en place, le remettez-vous à jour ?*

Non concerné(e)

*S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?*

Oui

**Le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)\* est-il déjà en place dans votre commune ?**

\* Voir Manifeste

Non

*Si il est en place, le remettez-vous à jour ?*

Non concerné(e)

*S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?*

Oui

## Planification et régulation des vitesses

**Prévoyez-vous de faire du 30km/h la norme de la vitesse maximale autorisée et de rendre exceptionnel le 50km/h (en le motivant) ?**

Non, mais le 30km/h pourra être mis en place dans certaines rues.

Nous établirons des zones 30km/h autour des points particulièrement sensibles (hyper-centre ville, établissement d'enseignement et de formation, ZAC,...)

**Si vous êtes amené à diriger une Métropole, vous engagez-vous à maintenir les routes métropolitaines à 80km/h (ou moins ex : 70km/h) ou à revenir à 80km/h si la vitesse actuelle est de 90km/h) ?**

Non

**Quelles actions vous semblent prioritaires pour faire respecter les limitations de vitesse ?**

*Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :*

Un aménagement de voirie qui diminue les vitesses; Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques; La mise en place de ralentisseurs; Une présence et un contrôle renforcé par les forces de police; Une présence dissuasive des radars;

## Sécurisation des itinéraires cyclables

### **Le développement de la pratique cyclable est-elle une priorité ?**

Oui, tout à fait, c'est une priorité du mandat.

Nous souhaitons avant tout sécurisé les pistes cyclables déjà existantes, mais aussi supprimé certaines d'entre-elles (trop dangereuses) et en créée de nouvelles.

### **Un Plan Vélo est-il en place dans votre commune (réseau cyclable, comité vélo, charte de qualité des aménagements cyclables) ?**

Non

*Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?*

Non concerné(e)

*S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?*

Oui

### **Quelles actions vous semblent les plus importantes en matière de politique cyclable ?**

*Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :*

La prise en compte du vélo dans les aménagements routiers;Le développement du linéaire de pistes sécurisées;La mise en place de services (parcs de stationnement vélo, location en libre-service...);Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques;Une diminution des vitesses des véhicules motorisés;

## Politique de contrôle/sanction

**Vous engagez-vous à renforcer le contrôle/sanction en particulier vis-à-vis des comportements dangereux ?**

Oui

Le programme explicite l'augmentation du nombre de policiers municipaux (doublement des effectifs), notamment pour réaliser des actions de contrôles.

**Envisagez-vous la mise en place de radars urbains de nouvelle génération\* ?**

*\* Voir Manifeste (la loi 3DS du 21/02/22 article L. 130-9 du code de la route le permet)*

Non

**Prendrez-vous un arrêté interdisant la consommation et la détention dans l'espace publique de protoxyde d'azote ?**

Oui

**Ferez-vous une priorité de la lutte contre les stationnements gênants ou dangereux, avec obligation de résultats ?**

Oui

**Créerez-vous une brigade de police municipale spécialisée contre la délinquance routière ?**

Non

*À défaut, envisagez-vous de former votre police municipale sur la sécurité routière ?*

Oui

## Sensibilisation et communication

### Agirez-vous en matière de sensibilisation à la sécurité routière ?

Oui, tout à fait et c'est essentiel

*Si oui, classez les mobilités ciblées par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :*

Les trottinetistes et autres usagers d'EDPM\*; Les piétons; Les cyclistes; Les motocyclistes et cyclomotoristes; Les automobilistes; Les conducteurs de camions et véhicules utilitaires;

*EDPM = Engin de Déplacement Personnel Motorisé (gyropodes, gyroroues...)*

### Partagerez-vous les données publiques des verbalisations effectués par les agents de votre commune ?

Oui

### Des PDES (Plan de Déplacements Établissement Scolaire) et/ou PDE (Plan de Déplacements d'Entreprises) sont-ils en place sur votre commune ?

Non

*Si oui, allez-vous continuer à en mettre en place ?*

Non concerné(e)

*Si non, mettez-vous en place des PDES et/ou PDE ?*

Oui

### Mettez-vous en place des campagnes de sensibilisation et communication autour de la sécurité routière ?

Oui

### Sensibiliserez-vous et formerez-vous les employés municipaux, chauffeurs de bus... au respect de la sécurité routière ? Mènerez-vous une politique d'exemplarité ?

Oui, cela doit-être une prorité du mandat

/

## Gestion des mobilités et de la transition écologique & climatique

### Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de mobilité ?

*Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :*

Mieux organiser et sécuriser la logistique urbaine (travaux, livraisons...); Concilier les usages en développant les espaces partagés; Aménager des parkings relais avec comme objectif de diminuer fortement la place de la voiture en ville; Développer l'offre de transports en commun; Encourager fortement et accompagner le développement des mobilités actives (marche et vélo) en aménageant l'infrastructure (les pistes cyclables, les trottoirs et les places publiques sécurisées...) et en instaurant des événements (« journée sans voitures »...);

### La sécurité routière est-elle un levier essentiel pour améliorer le climat social ?

Oui, totalement car l'augmentation du sentiment de sécurité apaisera nécessairement les tensions et que le développement de « zones de rencontres » sécurisées peut renforcer le lien social.

### La sécurité routière est-elle un levier essentiel de la transition écologique et climatique ?

Oui, totalement car la réduction des vitesses, le développement des mobilités douces aura un impact positif sur la baisse des émissions des Gazs à Effet de Serre (GES) et libèrera de l'espace pour la végétalisation.

## Gouvernance locale et implication citoyenne

**Associez-vous les habitants/associations à la prise de décision et la gouvernance locale des politiques de mobilité et de sécurité routière ?**

Oui, cela doit-être une priorité du mandat

/

**Si oui : Mettrez-vous en place des comités municipaux de la sécurité routière**

Oui

**De quelle façon envisagez-vous de gérer votre politique de sécurité routière ?**

*Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :*

Réunions de concertation avec la population en amont des projets (réunion de quartier...);Communication transparente (baromètre sécurité routière en ligne...);Information de la population sur les projets d'aménagement;Création d'une commission sécurité routière intégrant les comités d'usagers;Mise en place de budgets participatifs;

**Vous souhaitez ajouter un point, une initiative, non abordés dans ce questionnaire.**

Nous réaliserons un plan cyclable pour relier les 4 poumons verts de la ville